

ASSEMBLÉE NATIONALE

8 octobre 2020

PLF POUR 2021 - (N° 3360)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N ° I-2209

présenté par

Mme Untermaier, Mme Pau-Langevin, Mme Karamanli et M. Saulignac

ARTICLE ADDITIONNEL

APRÈS L'ARTICLE 21, insérer l'article suivant:

Retiré avant publication.